

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 4 novembre 2014

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (11) Mme AKPINAR-ISTIQUAM, M. BON, M. BOURGUIGNAT, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme MARTIN-GENDRE, Mme OBRIOT, Mme POLONCEAU, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (4) M. MILLOT (représenté par Mme TENENBAUM), M. BERTHIER (représenté par Mme AKPINAR-ISTIQUAM), Mme GAUTHIÉ (représentée par Mme MARTIN-GENDRE), Mme LECOMTE-LEGRAND (représentée par Mme GINDRE).

Membres excusés : (2) Mme AVENA, Mme TROUWBOST.

Date de convocation : 24 octobre 2014

Délibération n° : 75-2014

**Objet : Désignation de représentants du conseil d'administration du CCAS
au sein de la commission d'admission des résidences sociales**

Par délibération en date du 23 mai 2014, Mesdames Christiane GINDRE et Malika GAUTHIÉ ont été désignées pour représenter le Conseil d'Administration au sein de la commission d'admission des résidences sociales.

Or, cette commission d'admission se déroule aux mêmes dates et en amont des Commissions Hebdomadaires d'Attribution des Aides (CHAA) dont les administrateurs suivants ont été désignés lors de cette même séance du 23 mai 2014 :

- Françoise TENENBAUM,
- Nuray AKPINAR-ISTIQUAM,
- Lê Chinh AVENA,
- Christophe BERTHIER,
- Christiane GINDRE,
- Dominique MARTIN-GENDRE,
- Chantal TROUWBORST,
- Dominique OBRIOT,
- Malika GAUTHIÉ.

Par souci de simplification, les administrateurs décident d'adopter pour la commission d'admission des résidences sociales une composition identique à celle de la CHAA. Cette disposition aura également pour vocation le respect du principe de parité dans les commissions.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le:

17 NOV. 2014

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,


Françoise TENENBAUM



Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
Receveur Municipal : 2

PUBLIÉ LE - 5 NOV. 2014